

Flash actu

Août 2025



INSTANCES PARITAIRES

Judi 25 septembre 2025 : Réunion du Comité social territorial, des Commissions administratives paritaires et de la Commission consultative paritaire.

SANTE

Mardi 9 septembre 2025 : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

Mardi 23 septembre 2025 : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

Vendredi 26 septembre 2025 :

- Réunion du Conseil médical en formation plénière
- Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Conseil médical en formation plénière du vendredi 24 octobre 2025.



SOMMAIRE

Vie du Centre de Gestion	3
Départs et arrivées _____	3
Actualités juridiques	3
NACOOPE _____	3
Codification du code général de la fonction publique : publication des dispositions réglementaires relatives au recrutement _____	3
Retraite progressive : abaissement de l'âge à 60 ans _____	4
Intérim Territorial - Emploi	4
Intérim Territorial _____	4
Emploi _____	4
Analyse et prospective RH	5
Rapport social unique 2024 _____	5
Santé	6
Protection sociale complémentaire _____	6
Statut	6
Instances paritaires _____	6
Concours et examens	7
Avis d'ouverture _____	7
Résultats _____	7
Liste d'aptitude _____	8

Vie du Centre de Gestion

Départs et arrivées

Frédérique GUILLONNEAU a pris ses fonctions de chargée d'accueil depuis le 4 août 2025 en remplacement de Kassy DAVID.

Sonia MEUNIER, gestionnaire Carrières, quitte ses fonctions le 31 août 2025.

Audrey GELLY, gestionnaire Carrières, va prendre ses fonctions le 1^{er} septembre 2025 et sera en charge des secteurs de Royan, Marennes et l'île d'Oléron.

Vous pouvez la contacter par mail (carrieres@cdg17.fr) et par téléphone au 05.17.83.94.17

Actualités juridiques

NACOOPE

Vous trouverez sur [l'espace documentaire](#) de notre site internet, des notes d'information et modèles actualisés par la coopération sur les thématiques suivantes :

- La démission,
- L'abandon de poste,
- Le décès d'un agent public (relevant du régime général et du régime spécial),
- La déontologie,
- La période d'essai,
- L'indemnité de fin de contrat.

Codification du code général de la fonction publique : publication des dispositions réglementaires relatives au recrutement

Paru au Journal Officiel du 25 juillet 2025, le [décret n°2025-695 du 24 juillet 2025](#) complète la partie réglementaire du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) en codifiant le Livre III relatif au recrutement.

Ce Livre III recense, notamment, les dispositions relatives aux conditions générales d'accès aux emplois (publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun, etc.), au recrutement des fonctionnaires (recrutement par concours, stage, etc.), au recrutement par contrat (conditions d'accès aux emplois, possibilités de recrutement par contrat, etc.), aux emplois de direction ou encore aux emplois des personnes en situation de handicap.

Le décret procède à l'abrogation partielle ou totale de décrets dont les dispositions sont transférées, en tout ou partie, au livre III du CGFP.

Également, le texte actualise certaines dispositions réglementaires en ce qu'ils faisaient référence à des dispositions réglementaires désormais transférées au livre III du CGFP.

Par ailleurs, ce décret corrige diverses références juridiques et erreurs matérielles de codification au sein des livres I^{er} (Droits, obligations et protections) et II (Exercice du droit syndical et dialogue social) de la partie réglementaire du CGFP.

Entrée en vigueur : Le premier jour du troisième mois qui suit celui de la publication du décret, soit le 1^{er} octobre 2025.

La documentation du Centre de Gestion sera mise à jour en conséquence.

Retraite progressive : abaissement de l'âge à 60 ans

Les décrets n°2025-680 et n°2025-681 du 15 juillet 2025 abaissent l'âge d'ouverture du droit à la retraite progressive à 60 ans.

La retraite progressive permet à l'assuré de réduire son temps de travail en cumulant une activité professionnelle à temps partiel avec le versement d'une fraction de sa pension de retraite, tout en continuant à acquérir des droits à retraite au titre de cette activité.

Jusqu'à présent, la retraite progressive est accordée sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes :

- Avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite, réduit de deux ans
- Justifier d'une durée d'assurance et de périodes reconnues équivalentes fixée à 150 trimestres dans un ou plusieurs régimes obligatoires de base d'assurance vieillesse
- Exercer ses fonctions à temps partiel ou à temps non complet.

Parus au JORF du 23 juillet 2025, les décrets [n°2025-680](#) et [n°2025-681](#) du 15 juillet 2025 abaissent l'âge d'ouverture du droit à la retraite progressive à 60 ans (et non plus deux ans avant l'âge légal de départ à la retraite).

Cette nouveauté concerne l'ensemble des agents publics territoriaux, tous régimes de retraite confondus.

Les autres conditions d'octroi de la retraite progressive restent inchangées.

Entrée en vigueur : Les dispositions des décrets s'appliquent aux pensions prenant effet à compter du 1^{er} septembre 2025

Intérim Territorial - Emploi

Intérim Territorial

- **Transmission des informations de paie**

La date limite de transmission des informations pour la paie du mois de septembre 2025 est fixée au **mardi 9 septembre 2025**.

Les informations sont à transmettre au service : remplacement@cdg17.fr

Emploi

- **Formation de Secrétaire général de mairie – nouvelle session**

La nouvelle session de formation de Secrétaire général de mairie se déroulera du 8 septembre au 5 décembre 2025.

Elle accueillera 17 stagiaires qui seront formés au métier de Secrétaire général de mairie.

Nous tenons à remercier l'équipe pédagogique et les collectivités qui vont accueillir un stagiaire et contribuer ainsi au renouvellement générationnel en cours.

Analyse et prospective RH

Rapport social unique 2024

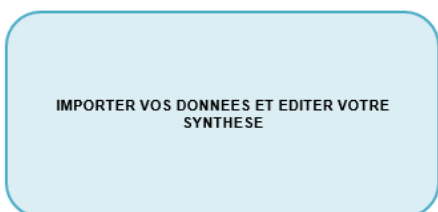
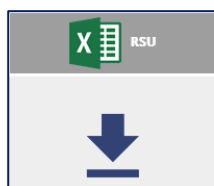
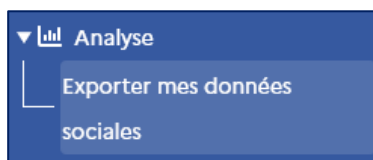
La campagne du Rapport Social Unique (RSU) pour la collecte des données sociales 2024 se poursuit jusqu'au 31 octobre 2025.

Si vous rencontrez des difficultés dans la saisie du RSU ou dans la correction des incohérences, vous pouvez contacter le Centre de Gestion au 05.46.27.47.12 ou via l'adresse mail dédiée rsu@cdg17.fr.



Des [ressources documentaires](#) comme une foire aux questions ou un guide utilisateur sont également à votre disposition pour vous aider.

Par ailleurs, dès validation du RSU par le Centre de Gestion, vous pouvez récupérer, directement dans votre espace [Données Sociales](#), vos données au format Excel ainsi que la synthèse associée au format pdf. La synthèse vous permet de valoriser et de présenter vos données sociales en assemblée délibérante.



- 1- Dans le menu « Accueil », cliquez sur « Exporter mes données sociales » ;
- 2- Cliquez sur la flèche de téléchargement correspondant à la campagne 2024, dans la colonne « RSU » ;
- 3- Récupérez et décompressez le dossier téléchargé (attention, une fenêtre pop-up peut bloquer le téléchargement, acceptez les pop-up puis recommencez) ;
- 4- Ouvrez le fichier au format .xlsm puis cliquez sur le bouton « Importer vos données et éditer votre synthèse » ;
- 5- Vous disposez désormais de votre RSU au format Excel et de la synthèse associée.

Depuis cette année, votre synthèse est générée en moins de 10 secondes (1 à 2 minutes auparavant), la macro Excel ayant été optimisée pour vous garantir un import rapide des données.

Enfin, différents focus sont disponibles sur demande (absentéisme, rémunération, risques psycho-sociaux, santé, sécurité et conditions de travail, égalité professionnelle), ils vous permettent une analyse ciblée par thématique.

Santé

Protection sociale complémentaire

➤ Consultation santé

La consultation mutualisée relative à la santé est arrivée à son terme.

A l'issue de la procédure, le Conseil d'administration du Centre de Gestion a décidé, lors de sa séance du 8 juillet 2025 au regard des critères d'attribution fixés dans le dossier de consultation de retenir l'offre proposée par la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT) – RELYENS.

Les collectivités ayant donné mandat sont conviées à l'une des réunions d'information qui se dérouleront le :

- Le jeudi 18 septembre 2025 (deux réunions),
- Le lundi 22 septembre 2025,
- Le mardi 23 septembre 2025,
- Le jeudi 25 septembre 2025 (deux réunions),
- Le mardi 30 septembre 2025.

Un courriel contenant un lien vers le formulaire d'inscription leur a été transmis.

Statut

Instances paritaires

➤ Webinaire sur l'ouverture de la campagne de promotion interne 2025

La campagne de promotion interne 2025 débutera le 22 septembre 2025.

Les dossiers de candidature devront être saisis sur la plateforme numérique sécurisée Agirhe RH, accessible en page d'accueil du site du Centre de Gestion, dans le Portail des collectivités.

La plateforme de saisie sera ouverte à partir du lundi 22 septembre 2025 et jusqu'au vendredi 14 novembre 2025 inclus.

Pour vous présenter la procédure dématérialisée, un Webinaire vous est proposé le mardi 16 septembre 2025 à 10 heures.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous avant le 9 septembre 2025 en renseignant le formulaire suivant :

[WEBINAIRE promotion interne - inscriptions](#)

➤ Transmission des contrats conclus pour occuper un emploi permanent : rappel

Afin d'assurer le suivi de vos effectifs, nous vous remercions de bien vouloir transmettre au Centre de Gestion (instancesparitaires@cdg17.fr) une copie des contrats de vos agents employés par contrat à durée indéterminée et par contrat à durée déterminée sur emploi permanent.

Nous vous remercions également de transmettre toute information nécessaire au suivi de ces contrats (notification de départs...).

Concours et examens

Avis d'ouverture

Vous trouverez, [en cliquant ici](#), les avis d'ouverture et examens suivants :

- Les concours externe, interne et de troisième voie d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026, organisés par le Centre de Gestion 33,
- L'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026, organisé par le Centre de Gestion 33,
- Le concours d'infirmier en soins généraux, session 2026, organisé par le Centre de Gestion 40,
- Les concours sur titres d'éducateurs de jeunes enfants, session 2026, organisés par le Centre de Gestion 33,
- Les concours sur titres avec épreuve d'auxiliaires de puériculture de classe normale, session 2026, organisés par le Centre de Gestion 19,
- Les concours externe, interne et de troisième voie d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, session 2026, organisés par le Centre de Gestion 33,
- Les concours externe, interne et de troisième voie d'assistant d'enseignement artistique, session 2026, organisés par les centres de gestion 06, 73, de la petite couronne et de la grande couronne,
- Les concours externe et interne de cadre de santé de sapeurs-pompiers professionnels, session 2026, organisés par le Centre de Gestion 77,
- L'examen professionnel d'accès au grade du cadre supérieur de santé de sapeurs-pompiers de 2^{ème} classe, session 2026 organisés par le Centre de Gestion 59,
- Les concours externe et interne de capitaine de sapeurs-pompiers professionnels, session 2026, organisés par le Centre de Gestion 35,
- Le concours externe de lieutenant de 1^{ère} classe de sapeurs-pompiers professionnels, session 2026, organisé par le Centre de Gestion 54,
- Le concours interne de lieutenant de 1^{ère} classe de sapeurs-pompiers, session 2026, organisé par le Centre de Gestion 34.

Résultats

Vous trouverez, [en cliquant ici](#), la liste des candidats admis aux concours et examens suivants :

- Les concours externe et interne d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, session 2025, établis par le Centre de Gestion 33,
- L'examen professionnel de promotion interne de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2025, établie par le Centre de Gestion 19,
- L'examen professionnel d'avancement de grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2025, établie par le Centre de Gestion 19,
- L'examen professionnel d'avancement de grade de technicien territorial principal de 1^{ère} classe, session 2025, établie par le Centre de Gestion 19,
- L'examen professionnel de promotion interne de technicien territorial principal de 2^{ème} classe session 2025 établie par le Centre de Gestion 40,
- L'examen professionnel d'avancement de grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2025, établie par le Centre de Gestion 40,
- L'examen professionnel d'avancement de grade de technicien territorial principal de 1^{ère} classe, session 2025, établie par le Centre de Gestion 40,
- L'examen professionnel d'agent de maîtrise, session 2025, établie par le Centre de Gestion 40,

- L'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2025, établie par le Centre de Gestion 33.

Liste d'aptitude

L'arrêté portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'attaché mise à jour par le Centre de Gestion 33, à effet au 15 juin 2025 est disponible [en cliquant ici](#).

L'arrêté portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe mise à jour par le Centre de Gestion 33 à effet au 15 juillet 2025 est disponible [en cliquant ici](#).